

L'étendue d'un désastre : Prairial et la révolution populaire

Raymonde Monnier

Citer ce document / Cite this document :

Monnier Raymonde. L'étendue d'un désastre : Prairial et la révolution populaire. In: Annales historiques de la Révolution française, n°304, 1996. Gilbert Romme. Actes du colloque de Riom (19-20 mai 1995) pp. 387-400.

doi : 10.3406/ahrf.1996.1980

http://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1996_num_304_1_1980

Document généré le 23/09/2015

L'ÉTENDUE D'UN DÉSASTRE : PRAIRIAL ET LA RÉVOLUTION POPULAIRE

Dans la chaîne des événements qui ont ponctué l'histoire de la Révolution, la journée manquée du 9 thermidor est la première depuis 1789 où l'Assemblée des représentants l'emporte à Paris sur la ville. On peut y voir le début d'un processus, celui d'une révolution qui se défait et pour les foules qui avaient porté jusque-là l'espoir des lendemains qui chantent — qu'on pense aux moments héroïques de 1789 — le temps de la détresse. Elles envahissent encore de manière explosive le champ politique, mais de façon « malheureuse » : Prairial consacre la ruine du *peuple sans-culotte* et la suspension pour longtemps de l'action de masse dans la capitale.

Ces journées ont fait l'objet d'études nombreuses, de même que la répression judiciaire et sectionnaire qui a suivi. Les travaux de Cobb, Rudé, Tarlé et Tønnesson, les ont étudiées en profondeur ; j'ai repris aussi l'analyse de la répression contre le personnel sans-culotte (1). On connaît les conséquences immédiates des journées, qui déclenchent une terreur à grande échelle, avec dénonciations en cascade, à l'Assemblée et dans les sections, listes de proscription, création de commissions, désarmements et arrestations en masse (deux à trois mille), qui se conjuguent à la répression judiciaire pour briser toute résistance à « gauche » et dans les faubourgs.

La période de Thermidor à Prairial est celle de la déconstruction d'un pouvoir — qui est peut-être un pouvoir fictif et qui avait été déjà très émoussé. Le mouvement populaire — ce que les historiens désignent ainsi — a-t-il eu une consistance réelle ? En tout cas, il reposait sur un argument,

(1) K. TØNNESSON, *La défaite des sans-culottes. Mouvement populaire et réaction bourgeoise en l'an III*, P.U. Oslo, 1959. R. COBB et G. RUDÉ, « Le dernier mouvement populaire de la Révolution française. Les journées de Germinal et Prairial an III », *Revue Historique*, CCXIV, 1956, n° 2, pp. 250-281. E. TARLÉ, *Germinal et Prairial*, Moscou, 1951. R. MONNIER, « De l'an III à l'an IX, les derniers sans-culottes », *Annales Historiques de la Révolution française*, 1984, pp. 386-406, et *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II* (avec A. Soboul), Paris, 1985. Voir aussi, THÉNARD et GUYOT, *Le conventionnel Goujon*, Paris, 1908.

la souveraineté du peuple, et il avait ses organisations de base, ses relais, qui sont progressivement démantelés après Thermidor. Mais les journées de Prairial ou plutôt la journée du 1^{er} prairial — car tout est joué le 1^{er} — précipitent la fin, la désintégration de la révolution populaire dans le chaos et la violence. Le 1^{er} prairial, dans sa fonction dynamique et symbolique, est comme l'envers du 14 juillet, de la journée héroïque du peuple de Paris, du « moment heureux » de la révolution populaire. C'est ce trajet malheureux que j'ai tenté de suivre à travers le discours contemporain sur l'événement, un discours qui en même temps qu'il relate les faits a tendance à en accentuer le poids, à agir sur la crise et à en redoubler l'intensité. J'ai utilisé trois niveaux de sources, les débats à l'Assemblée à partir du *Moniteur*, les adresses des sections à la Convention, et la presse d'opinion, étant entendu qu'en Prairial, après la condamnation officielle de l'émeute populaire, c'est surtout l'opinion thermidorienne qui s'exprime (2). Les autres journaux se limitent à rapporter les faits, sans commentaires; le peuple, frappé de stupeur, se tait. Mais le lourd silence de l'opposition contribue aussi à légitimer le discours sur l'événement, son interprétation par les contemporains et son inscription dans la mémoire collective. Au-delà du sens et de l'intelligence des journées qu'ils restituent « à chaud », les discours tenus au lendemain de Prairial sont à inscrire dans une chaîne d'énoncés, dans cet espace de communication, ce système « de la formation et de la transformation des énoncés » que Michel Foucault appelle l'*archive* : « Entre la tradition et l'oubli, elle fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de subsister et de se modifier régulièrement » (3).

LA JOURNÉE DU 1^{er} PRAIRIAL ET LE MEURTRE DE FÉRAUD

La presse atteste, à côté des discours et des adresses, la force des représentations dans la conscience des acteurs et le poids exceptionnel de certains « moments », comme générateurs de rupture dynamique et symbolique. Les attaques contre le régime de l'an II et le pouvoir populaire s'étaient précisées depuis plusieurs mois, notamment depuis la réintégration des Girondins; dès la fin de vendémiaire an III, avec l'Adresse au peuple français et lors du débat sur les sociétés populaires, on assiste à une redéfinition de l'espace public légitime et des modalités de formation de l'opinion, qui remet en cause la notion même de souveraineté populaire qui avait prévalu depuis le 10 Août (4). Mais les récits et les commentaires de la journée

(2) J'ai dépouillé, outre la réimpression du *Moniteur*, le *Journal de Paris*, le *Journal de Perlet*, *Le Messager du Soir*, *L'Orateur du Peuple*, *Le Narrateur impartial*, *Le Courrier républicain*, *La Quotidienne*, le *Journal Universel* et le *Journal des Hommes libres ou Le Républicain*. En abrégé : *J. Paris*, *J. Perlet*, *Mess. Soir*, *Or. Peuple*, *Narrat.*, *Courrier*, *Quot.*, *J. Univ.*, *Républ.*

(3) *L'archéologie du savoir*, Paris, 1969, p. 171.

(4) R. MONNIER, *L'espace public démocratique. Essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994, p. 198.

du 1^{er} prairial témoignent de la fonction de l'événement dans l'accélération du temps — ici le compte à rebours qui mène à la fin de la Révolution — et dans la perception de la violence populaire. Avec l'irruption incontrôlée des masses à l'Assemblée, la journée multiplie les incertitudes et les peurs ; la reprise en main de la situation dans la nuit et la fermeté de la Convention n'arrivent pas à rassurer pleinement sur la suite des événements.

A la veille du 1^{er} prairial, la presse traduisait l'inquiétude de l'opinion devant l'imminence d'un mouvement populaire, qui semblait inévitable. *L'Orateur du Peuple* exhortait les Parisiens à la patience, louant la *résignation républicaine* et les *vertus* d'un peuple soutenu par une seule espérance, celle de la liberté. L'analyse de la situation cédait même à l'émotion pour la souffrance des masses. « Tous les sentimens se taisent devant le besoin impérieux de la famine. » *Le Messager du Soir* de Langlois semble légitimer l'agitation :

« Un orage terrible semble prêt à éclater aujourd'hui ; jamais, depuis 1789, les groupes dans Paris n'ont été aussi nombreux, ni aussi échauffés qu'ils l'étoient hier soir. Un même sentiment paroissoit animer cette foule immense, c'étoit le désespoir ; trompés tant de fois par de belles promesses, qui n'ont rien produit, les citoyens que la faim et la misère aigrissent, s'exci-toient à aller aujourd'hui en masse demander du pain à la Convention. »

Résumant les propos tenus dans les groupes, il reprenait les termes du mouvement populaire :

« Il faut que les femmes des faubourgs marchent en avant [...] ; il faut que tout Paris se lève et marche à la Convention [...]. Plusieurs sections doivent aller à la Convention lui exposer le tableau des souffrances du peuple » (5).

Dès le 2 prairial, la victoire de l'Assemblée opère un revirement complet vis-à-vis d'un mouvement dénaturé par sa violence confuse et le massacre d'un député.

« La victoire inespérée que la justice et l'humanité viennent de remporter, a rendu aux patriotes l'énergie et le courage que l'aspect des têtes et des cadavres avoit glacé ; les bons citoyens ont reconnu que les subsistances n'étoient que le prétexte et non le véritable but du rassemblement général et prémédité, dont les scélérats avoient froidement calculé tous les résultats » (6).

Le recours au thème du complot terroriste a pour fonction de mobiliser les Parisiens : il est utilisé d'emblée par la Convention, qui en appelle au « patriotisme actif de tous les bons citoyens, amis des lois, de la liberté et de la paix, attachés par principes au maintien des propriétés ».

(5) *Or. Peuple*, n° 123. *Mess. Soir*, n° 1005. Le rapport d'esprit public du 30 floréal parle « d'un spectacle très douloureux », A. AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, Paris, 1898, t. I, p. 730.

(6) *Mess. Soir*, n° 1006.

« Des hommes trop connus par le rôle infâme qu'ils ont joué, sous le régime affreux de la dernière anarchie, ont organisé la révolte sous le nom d'insurrection » (7).

Dès le 2 prairial, le journaliste assume une fonction de mobilisation : « On bat la générale dans toutes les sections, et les bons citoyens qui ont entrevu le sort que les anarchistes leur réservoient, se rendent à leur poste. » « Les dangers imminents auxquels nous n'avons échappé que par miracle » montrent la nécessité de s'organiser pour « protéger les personnes, les propriétés et la représentation nationale » (8). La presse thermidorienne fait fond sur le thème de la complicité des Crêtois et des « hordes jacobites qui profitant de la misère du peuple, s'étoient placés derrière la multitude désespérée qui ne demandoit que du pain pour ajouter aux maux qui nous assiègent le retour affreux de la terreur et de la sanguinocratie » (9).

Le thème fera fortune dans les sections pour se débarrasser des militants de l'an II :

« C'est en parlant de pain qu'ils se flattoient de dissoudre, d'égorger même la représentation nationale, et de nous rendre un despote sous la dénomination de Tribun du Peuple » (10).

L'assimilation du mouvement à la contre-révolution rencontre moins de succès, mais elle sert à délimiter le champ politique légitime et à lancer la devise du nouvel ordre républicain : la Convention « ne rouvrira ni les Jacobins ni le Temple ».

Tous les récits de la journée du 1^{er} prairial reflètent le sentiment vécu d'un cataclysme, d'une force irrésistible et effrayante : « La multitude inonde le lieu des séances de la Convention. » « Nous venons d'échapper aux plus épouvantables désastres qui aient jamais menacé un grand peuple » (Roederer) (11). « La Révolution française, ce drame si fécond en événements terribles et sanglants, n'avait point encore présenté de scène aussi effrayante. » L'opinion est saisie de stupeur devant le vacarme, la confusion et le viol du temple des lois, transformé en champ de bataille :

« Nous avons été témoins de ces horreurs : nous avons vu cette foule égarée, ce ramas de brigands, enchaîner pendant plus de six heures la représentation nationale, qui déjà n'existait plus » (Trouvé).

Les récits notent sur le vif le désordre, le comportement hostile de la foule, les cris *Du pain ! Du pain !*, les injures et les gestes menaçants

(7) Proclamation de la Convention nationale aux citoyens de Paris, *Moniteur*, XXIV, 501 (reprise dans la plupart des journaux).

(8) *Mess. Soir*, n^{os} 1006, 1009. La section de la République s'est empressée de députer aux sections de Brutus, Le Pelletier, du Contrat-Social et de la Butte-des-Moulins pour les féliciter et « renouveler avec elles le pacte d'union et de fraternité » (AN, C 343, pl. 1677, p. 34).

(9) *Mess. Soir*, n^o 1006.

(10) Adresse de la section de l'Indivisibilité, AN, C 343, pl. 1679, p. 18. Le cordonnier Duval est dénoncé par Boissy d'Anglas pour lui avoir dit qu'il fallait nommer un tribun du peuple (A. MATHIEZ, *La réaction thermidorienne*, Paris, 1929, p. 248).

(11) *J. Univ.*, n^o 1990.

des femmes qui « montrent le poing » aux représentants, et la bataille de l'après-midi, les coups de feu, la mêlée des armes, le président couché en joue : « La Convention ressembloit bien plus à un camp forcé et en désordre qu'à une assemblée de législateurs » (12).

Même les défenses des derniers Montagnards reflètent le sentiment d'horreur devant la violence de la « multitude », le tumulte et la confusion de cette journée, unanimement qualifiée d'*affreux événement* (Lequinio), « le plus affreux des jours » (Louvet), « moment d'oppression et de crime » (Thibaudeau).

« N'oubliez jamais, représentants, cette journée horriblement mémorable, où la Convention nationale, outragée par des factieux, investie, forcée, envahie par une horde avide de sang et de pillage, a vu la majesté du peuple foulée aux pieds [...]. N'oubliez jamais ces cris séditieux, ces vociférations atroces, cette ivresse délirante et homicide, ce spectacle déplorable » (Chénier) (13).

Le *Courrier républicain* retient le dramatique affrontement armé autour de la Convention :

« Paris ressembloit à un vaste camp [...]. Cette journée avoit une couleur terrible, et ce n'est pas sans raison. A sept heures ou environ, des sections des faubourgs vouloient arriver jusqu'à la convention nationale, et les autres qui occupoient les premiers postes, étoient décidées à s'y opposer. Aussi-tôt il s'est fait un mouvement militaire, la cavalerie s'est jetée sur les ailes. Il s'est fait le plus grand silence ; la mèche touchoit la lumière du canon, et 60 mille hommes peut-être alloient s'égorger les uns les autres sans savoir pourquoi. »

« Quel réveil ce fut pour nous que le premier prairial, où le cri de la faim servoit de prétexte au cri de la révolte [...]. Les faubourgs marchaient contre Paris et contre la Convention, et trouvoient à chaque pas des complices dans Paris et dans la Convention elle-même » (14).

Les journaux excellent dans le registre morbide pour peindre le désordre de la foule, *troupe impie, vile tourbe de cannibales, brigands sans frein, hommes effrénés, furies, bacchantes en fureur*. Il est vrai que, parmi les mesures demandées par les Montagnards, figurait « l'arrestation de tous les folliculaires qui ont empoisonné l'esprit public ». Surpassant tous ces récits, la description de Louvet, dans son éloge funèbre de Féraud, condense la représentation fantastique de la foule parisienne par les thermidoriens. C'est d'abord l'évocation du monstre anonyme : « *On* avait arrêté le plan sacrilège, *on* s'était couvert d'armes parricides... » Puis vient le spectre de l'infâme Commune :

« Ses destructeurs s'ébranlent, ils vont partir ; mais d'abord *on* s'ouvre,

(12) *Moniteur*, XXIV, 501-504, 510. *J. Perlet*, n° 969.

(13) *Moniteur*, XXIV, 547.

(14) *Courrier*, 4 prairial. *Narrat.*, 11 prairial (récit dramatique des journées, n°s 140, 141). Cf. aussi *J. Paris*, n°s 242, 243.

et de ses flancs ensanglantés le monstre du terrorisme vomit son avant-garde.

« Elle marche, elle avance, elle accourt ; dans sa longue route elle s'est grossie de tout ce que la crédulité simple, l'aveugle confiance, la curiosité présomptueuse et la peur imprudente ont pu lui fournir de plus imbéciles recrues [...] c'est la déraison, l'imposture, la colère, l'impudeur, l'impudence ; ce sont les vengeances, les haines, les viles imprécations, les malédictions féroces, toutes les passions hideuses, toutes les fureurs, toutes les furies. Partout la faim s'agite et crie ; et sur tous ces visages bourgeonnés d'ivresse on ne découvre que la débauche gorgée de viandes et de vin.

« Pourtant c'est encore du nom de femmes que tout cela se qualifie ! et tout cela se dit insolemment le peuple ! » (15).

B. Baczko a souligné la valeur symbolique des honneurs rendus par la Convention thermidorienne à son propre martyr le jour anniversaire du 2 juin, où Féraud rejoint, dans l'éloge funèbre de Louvet, ces *défenseurs de la liberté, morts dans les prisons et sur les échafauds*, les martyrs de la Gironde (16). C'est sur la fonction même du meurtre que je voudrais insister. Comme l'assassinat de Marat à l'été 1793, le meurtre de Féraud provoque un retournement de la Terreur, mais cette fois contre les derniers Montagnards et les partisans des Jacobins. Dès que les comités ont repris la situation en main, dans la nuit du 1^{er} prairial, Tallien demande vengeance des *assassins* :

« il ne faut plus de demi-mesures ; le mouvement d'aujourd'hui tendait à ramener les Jacobins et à rétablir l'infâme commune, il faut faire justice de ce qui en reste [...]. Ils ont eu un point de ralliement dans le cadavre de l'infâme Marat ; ayons-en un dans celui de l'infortuné Féraud [...] mettons tous la main à l'œuvre, et terminons promptement la révolution » (17).

C'est un discours qui trouve un écho dans les sections : « Les demi-mesures ont poussé la République sur le bord de l'abîme » : les citoyens de la section du Mont-Blanc « jurent de seconder de toute leur puissance les mesures fortes qui doivent assurer le salut de la patrie » (18).

Le renversement se fait avec les termes mêmes du mouvement populaire et de la résistance qui sont réutilisés mot pour mot au profit de la défense de l'ordre et de la loi positive. « Les bons citoyens de Paris ne sont pas les seuls qui *se sont levés* pour sa défense », dit Barras, et parlant des départements qu'il vient de traverser, il demande vengeance « pour ce *peuple qui est debout*, prêt à vous faire un rempart de son corps » (19). Comme le vocabulaire de la souveraineté, l'héroïsme a changé de camp :

(15) *Moniteur*, XXIV, 608 (j'ai souligné).

(16) « Mourir en conventionnel », *Les Martyrs de Prairial*, textes publiés par F. Brunel et S. Goujon, Genève, Georg, 1992.

(17) *Moniteur*, XXIV, 514, séance du 1^{er}, dans la nuit. *Narrat.*, n° 132. Cf. *La mort de Marat*, sous la dir. J.-C. BONNET, Paris, Flammarion, 1986. J. GUILHAUMOU, *La mort de Marat*, Bruxelles, Complexe, 1989.

(18) *AN*, C 343, pl. 1677, p. 10, 5 prairial.

(19) *Moniteur*, XXIV, 553 (j'ai souligné).

en témoignent les multiples citations individuelles et mentions honorables de citoyens ayant montré un *courage héroïque* dans la défense de la représentation nationale. A l'inverse, la République inflige un déshonneur public à ceux qu'elle condamne comme *traîtres* à la Patrie, pour avoir déserté leur poste et s'être joints aux révoltés. L'opprobre rejaillit sur le corps tout entier puisque les gendarmes des tribunaux et de deux divisions de gendarmerie sont solennellement désarmés place de la Révolution, en présence de la troupe en armes, avant d'être licenciés (20). Avec la fournée des gendarmes s'affirme la volonté de clore le cycle des insurrections où le soldat épousait la cause populaire (21).

LA TERREUR DE PRAIRIAL

On peut lire dans *Le Républicain* du 8 prairial : « Depuis avant-hier matin, la guillotine est en permanence place de la Révolution. La tranquillité la plus parfaite règne actuellement. » En dehors des gendarmes, la Commission militaire n'a jugé d'abord que des gens obscurs, arrêtés ou dénoncés pour participation à l'émeute. Furent condamnés ceux qui avaient trempé les mains dans l'exhibition macabre de la tête de Féraud et les meneurs improvisés. Ce sont des inconnus, dont les journalistes estropient généralement le nom ; mais on sait qui est Guillaume Delorme, le capitaine des canoniers de Popincourt ; c'est lui qui est condamné et exécuté le premier, le 5 prairial. Dans les jours qui suivent, la Commission se montre à la hauteur de l'attente du gouvernement et de l'opinion ; elle prononce 36 sentences de mort, assez pour frapper le petit peuple (22). Cinq condamnés étaient du faubourg Antoine (avec Tinel), les autres des sections du centre.

La pièce maîtresse de la répression judiciaire fut le jugement des conventionnels.

« Jusqu'à ce moment le glaive de la loi n'a frappé que des conjurés obscurs, que des scélérats en sous ordre, que des assassins fanatiques ou stipendiés, et les directeurs de tant d'atrocités ne sont pas encore mis en jugement » (23).

« On se demande partout pourquoi leur sang impur est si long-tems respecté, tandis que celui de quelques scélérats subalternes a été versé sans ménagement. Qu'ils périssent ! et que leur sang venge enfin la France, et cimente le règne de la liberté pure et raisonnable ! » (24).

(20) *Moniteur*, XXIV, 551.

(21) La Convention réforme la justice militaire de façon radicale à la fin de l'an III (R. MONNIER, « Justice d'exception et justice militaire : l'exemple de la "commission militaire" du Temple », *La Révolution et l'ordre juridique privé. Rationalité ou scandale ?*, Paris, P.U.F., 1988, pp. 707-722).

(22) K. THONNESSON, *op. cit.*, p. 330 : 19 gendarmes furent condamnés à mort, 5 « assassins » de Féraud, 6 « meneurs » et les 6 conventionnels.

(23) *Mess. Soir*, n° 1021, 18 prairial.

(24) *Or. Peuple*, n° 124, 17 prairial.

Cependant les sections poursuivaient l'épuration. Le discours thermidorien développait depuis plusieurs mois, avec les grands procès de l'an III, une représentation fantastique de la Terreur qui, en réactivant les images du despotisme et de la tyrannie, contribuait à l'émergence d'une conscience négative des hommes et du régime de l'an II, dont rien ne devait subsister (25). « Il faut du même coup abattre toutes les têtes de l'hydre », les « tyrans subalternes ». La Convention « ne doit point pardonner aux scélérats qui périssent à vouloir relever parmi nous les échafauds et le trône de la terreur » (26).

La moralisation du politique, qui oppose les *bons citoyens* aux *mauvais citoyens*, aux *brigands*, prend tout son sens dans les sections où elle sert à dénier à l'adversaire toute place dans l'espace républicain. Les adresses à l'Assemblée montrent une prédominance des thèmes politiques. En dehors de celles qui s'étaient manifestées du 1^{er} au 4 pour la défense de la Convention, seize sections se présentent à l'Assemblée dans les jours qui suivent immédiatement la reddition du faubourg Antoine. Ce sont des sections populaires du centre et des faubourgs qui viennent pour se justifier (onze), et celles de l'ouest qui ont soutenu la Convention (cinq). Onze autres se manifestent encore jusqu'au 20, principalement des sections populaires du centre, avant que la plupart ne viennent remettre leurs canons. Comment interpréter le silence de celles qui s'abstiennent de féliciter l'Assemblée (27)? Ce sont surtout les sections où la répression fut la plus dure, comme celles des Lombards, de la Réunion, de l'Arsenal, du Théâtre-Français et du Jardin-des-Plantes. Étaient-elles trop absorbées par les règlements de compte intérieurs pour s'exprimer sur les problèmes généraux?

Cinq sections seulement déclarent leur indignation du meurtre de Féraud, et trois demandent l'épuration de la Convention ou le châtimement des chefs de la « conspiration ». Le désir de revanche se focalise sur les mesures d'exclusion internes, sur l'épuration des autorités sectionnaires et de la force armée. Un petit nombre se prononce contre la Constitution de 93 et l'insurrection partielle (Piques, Indivisibilité, Museum, Contrat-Social).

Les sections qui ont participé à l'insurrection sont particulièrement désireuses de voir séparer « les bons citoyens d'avec les mauvais ». « Vous voyez les *véritables citoyens* de la section de Montreuil », dit une députation admise le 11. Dans celle des Gravilliers, qui a dû rendre ses canons, « les *bons citoyens* [...] gémissent d'être confondus avec les *scélérats* qui

(25) Le procès de Fouquier-Tinville vient de se terminer, le 17 floréal. Sur la fonction des procès, cf. B. BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris, 1989.

(26) *Mess. Soir*, n° 1009. *J. Perlet*, n° 975.

(27) S'abstiennent, sur la rive gauche : Invalides, Théâtre-Français et Jardin-des-Plantes, et sur la rive droite : Bonne-Nouvelle, Lombards, Temple, Réunion, Arsenal. L'analyse repose sur une soixantaine d'adresses présentées dans le mois qui suit les journées (du 5 prairial au 4 messidor), et conservées aux Archives nationales (AN, C 342, pl. 1665 ; C 343, pl. 1677, 1679, 1682, 1683, 1685, 1688) ou reproduites en partie au *Moniteur*.

ont rendu cette mesure nécessaire » (28). La poursuite des anciens terroristes, les mesures systématiques contre les compagnies de canonniers et les anciens comités révolutionnaires, sont aussi pour les sections populaires le moyen de se laver de tout soupçon ou de dissiper les « impressions funestes » des journées (Observatoire, Quinze-Vingts).

Le Comité de surveillance du VIII^e arrondissement félicite la Convention d'avoir terrassé l'hydre du despotisme :

« L'arbre de la liberté s'élève, celui de la tyrannie est renversé. Détruisez en jusqu'à la moindre racine. Notre comité contient les pièces de ces sociétés qui sous l'apparence de la popularité semoient l'égoïsme et l'orgueil, l'erreur et la discorde. Faites disparaître ces tristes monuments de nos malheurs ; si vous avez livré aux flâmes de vains titres ennemis de l'égalité, que n'y joignez vous ceux qui souillent les archives de la République » (29).

L'examen des registres des anciens comités révolutionnaires apporte « des preuves nouvelles du système de brigandage, d'assassinat, de pillage public, que des barbares avoient substitué aux fonctions saintes et sacrées de législateurs de l'espèce humaine » (30).

La peur du 1^{er} prairial réveille le sentiment d'horreur inexpiable contre les Jacobins et les terroristes qui s'était développé lors des procès de l'hiver et justifie l'ultime auto-épuration de la Convention. L'Assemblée doit se purger, comme il faut purger la société, purger les sections, *purger Paris* des indésirables (31). La Convention ne sera raffermie « que quand elle aura été réduite à toute sa pureté » (Fréron). « Espérons que la Convention prendra des mesures pour purger à jamais Paris et la France de tous ces immondices » (32). L'injure tient lieu d'argument (*tigres fulminans de rage, panthères jacobites...*) pour avancer les propositions extrêmes (cartes distinctives, déportation).

Une image domine dans le discours de dénonciation, celle de la capitale livrée à la barbarie.

« Qu'on envoie au plutôt tous les égorgeurs établir une société fraternelle dans les déserts de l'Afrique, au milieu des tigres et des lions ; que nos frères des départemens, que les étrangers cessent enfin de nous abhorrer comme des anthropophages ; qu'ils cessent de fuir Paris comme une terre qui dévore ses habitans ; que notre ville cesse d'être un désert redoutable par des bêtes féroces qui l'habitoient ; éloignons du volcan toutes les matières

(28) *Moniteur*, XXIV, 550, 593. Celle de l'Homme-Armé assure la Convention du zèle des vrais citoyens (AN, C 343, pl. 1683, p. 39).

(29) AN, C 342, pl. 1665, p. 18.

(30) *Courrier*, n° 572.

(31) « On s'occupe dans les sections de purger Paris des hommes qui ont servi la tyrannie » (A. DUMONT, *Moniteur*, XXIV, 546).

(32) *Mess. Soir*, n° 1014. On peut dire « que la population de Paris est actuellement purgée » (*Narrat.*, n° 135).

inflammables, et cette immense cité, reprenant sa gloire et sa splendeur, sera pour tous les humains une terre amie et hospitalière » (33).

Le discours reprend l'image fantastique de Paris forgée par les Girondins, mais elle va plus loin : il faut non seulement venger la capitale de toutes les calomnies, mais purger Paris de son image révolutionnaire.

« Dans un tems où un grand tiers de la France est presque totalement inculte, faute de bras, pour travailler la terre, ne seroit-il pas aussi avantageux que prudent, d'épurer la population de cette immense cité, et de renvoyer dans leur pays, tous ceux dont les bras deviennent nécessaires à l'agriculture, et qui sont à Paris des instrumens si puissans entre les mains des agitateurs et des faiseurs de révolution ? » (34).

L'exclusion touche non seulement les anciens Jacobins et sans-culottes, mais aussi les classes populaires, les groupes « inférieurs », et bien sûr les femmes. Les considérants du décret qui dispense les *citoyens moins aisés* du service de la garde nationale sont particulièrement humiliants pour les anciens sans-culottes :

« considérant combien sont précieux les moments de cette classe utile de citoyens qui ne vivent que du travail de leurs bras [...] et voulant, autant qu'il est en son pouvoir, venir au secours des citoyens peu fortunés, et les mettre à même de ne pas négliger les devoirs que la nature et la société leur imposent envers leur famille » (35).

En Prairial revient à la surface l'image négative du peuple mouton :

« Ici, dans une classe, sont le sentiment de la volonté et du bien ; mais là, crédule par inexpérience, dupe par inconsidération, est une autre classe, prodigieuse en nombre, impatiente du joug, et qui toujours s'offrit pour instrument aux Charles mauvais, aux Marcel et aux Guises ; la sédition, au milieu d'elle, montre aux tribuns et aux grands, les routes de l'usurpation ; qui les fermera ? » (36).

LA FONCTION SYMBOLIQUE ET LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE POPULAIRE

Richard Cobb a écrit avec justesse que quelque soit l'angle que l'on choisisse pour analyser l'histoire populaire française, « 1795 est le point de départ idéal de toute rétrospective ». De mémoire d'homme, on n'avait connu de *désastre à cette échelle*. « Et en ce qui concerne le petit peuple, rien de semblable ne devait se produire par la suite » (37). *Désastre* est

(33) *Mess. Soir*, n° 1015, 12 prairial. *Courrier*, n° 569. Cf. aussi *Mess. Soir*, n° 1018, sur la nécessité de laver les Parisiens du sang répandu, de venger la ville en poursuivant les assassins de septembre.

(34) *Mess. Soir*, n° 1013.

(35) *Moniteur*, XXIV, 578.

(36) *Mess. Soir*, n° 1022.

(37) R. COBB, *The Police and the People. French Popular Protest (1789-1820)*, Oxford, 1970. Trad. franç., *La protestation populaire en France (1789-1820)*, Paris, 1975, p. 184.

bien le mot pour qualifier ces journées pour le peuple de Paris et c'est ainsi qu'elles sont perçues : « Enfin sont venus les jours désastreux et à jamais déplorables des 1^{er} et 2 prairial », dit une adresse du faubourg (38). Si, comme le pense K. Tønnesson, l'insurrection de Prairial fut téléguidée des prisons, que penser de l'inconséquence des chefs occultes, qui ont jeté dans la révolte une foule affamée, privée de direction politique, alors que tous les cadres du mouvement populaire étaient détruits ? La Commune qui avait dirigé les insurrections n'existait plus, les derniers clubs populaires étaient fermés, les militants décimés ; comment dans ces conditions former un organisme central, une représentation dont dépendait le succès de la journée ? Ce point du programme de *l'Insurrection du peuple*, le comité de délégués des sections, devait rester inévitablement lettre morte.

L'affrontement fut d'autant plus violent qu'il s'est nourri des peurs réciproques et des rumeurs qui traversaient les deux camps (on égorgeait les femmes à la Convention, elle avait mis le peuple hors la loi/ les insurgés auraient formé une assemblée à la Commune, les chefs seraient réfugiés chez Santerre). Le scénario des journées, pourtant intériorisé par la foule armée, sombre dans les scènes de la violence traditionnelle. Le face à face tragique entre le peuple émeutier et les représentants offre une image négative de l'action populaire. Des heures durant, les insurgés n'ont pas eu d'intermédiaire capable de traduire à la Convention la violence collective selon les modalités d'une demande légitime, au nom de la souveraineté ou de la résistance à l'oppression. La confusion, les imprécations, ont empêché tout discours fondé : « Plusieurs demandes ont été faites par le peuple, sur lesquelles rien n'a été statué jusqu'au soir par l'excès du bruit » (39). Le recours aux scènes punitives et au rituel de la tête coupée, qu'on exhibe sous les yeux des autorités, n'a fait que creuser au fil des récits la distance qui sépare l'homme raisonnable de ces rites de la violence populaire. L'assassinat de Féraud est indicible : « Ici finit mon récit, je n'ai pas la force de continuer. France, tous les fléaux sont prêts à te dévorer... » (40). Le défoulement du peuple dans les scènes de violence rituelle provoque un retournement de l'émotion : la souffrance et la faim des masses populaires s'effacent devant le malheur particulier du représentant assassiné, dans un rapport *sentimental* à l'événement dont l'éloge funèbre de Louvet manifeste le caractère illimité.

L'exclusion du peuple de l'espace public se fait sur le mode d'une déconstruction symbolique extrêmement forte. Les adresses des sections, qui parlent volontiers le langage des *signes*, témoignent d'une nostalgie des origines, du moment heureux de 89. La section des Piques décide, le 5, de reprendre le nom « avec lequel elle avait commencé la Révo-

(38) Section des Quinze-Vingts, AN, C 343, pl. 1677, p. 32.

(39) *Républ.*, n° 242, 2 prairial.

(40) *Mess. Soir*, n° 1005. Les administrateurs de Seine-et-Oise font part de leur indignation devant un crime « que notre plume se refuse à retracer... » (AN, C 342, pl. 1665, p. 5).

lution » (41). Celle de la République arrête aussi de reprendre son ancien nom, car « c'est sous le nom de section du Roule que les braves citoyens de cet arrondissement se sont distingués dans les premières années de la Révolution et ont mérité le nom de patriotes dans un temps où ce titre n'était pas le domaine exclusif de la scélératesse et de la stupidité [...] qu'il est tems de faire disparaître tous les signes qui retracent à nos yeux le règne affreux du terrorisme » (42). Avec la défaite du faubourg, la disparition du tocsin, des piques et des petits canons, Paris se dépouille des attributs du sans-culotte et de la révolution populaire.

Gallais, dans *La Quotidienne*, était sensible à la valeur symbolique de la reddition du faubourg :

« C'étoit à la fois un beau et terrible spectacle de voir quarante mille hommes armés, s'avancer lentement vers le faubourg Saint-Antoine [...]. La journée du 4 prairial sera célèbre dans les annales de la révolution [...] célèbre enfin par les inquiétudes fondées de toute la ville, qui depuis le 14 juillet 1789, n'a jamais couru de plus grands dangers. »

« Hé bien, camarade ! Ce fameux faubourg de gloire, comme disoit l'abbé Fauchet, ces vainqueurs redoutés de la bastille, ces braves et terribles sans-culottes, se sont donc enfin rendus à la raison ? » (43).

La référence au 14 juillet donne à Prairial sa dimension tragique.

A partir du 20, les sections en rendant leurs canons appellent de leurs vœux la concorde et le retour à la justice. Mais qu'elles invoquent la fin des divisions pour justifier, avec la remise de leurs canons, leur complète soumission ne peut faire illusion.

« Considérant qu'unis à l'avenir par les mêmes sentimens, la liberté, l'égalité et la soumission aux lois, les citoyens de Paris n'auront plus à se garantir des projets liberticides de quelques parties de la Commune... » (44).

Les sections insurgées sauront en Vendémiaire reprendre à leur compte l'argument de la souveraineté.

L'Orateur du Peuple salue avec la Constitution à venir l'illusion d'une nouvelle aurore :

« Les ténèbres révolutionnaires se dissipent, le chaos se débrouille, l'anarchie se dévore elle-même ; un nouveau jour luit à nos yeux, la tyrannie est à son terme ; la loi commence, ô momens fortunés ! » (45).

Au banquet d'anniversaire du 31 mai, les députés portent un toast

(41) A. SOBOUL, *Les sans-culottes parisiens en l'an II*, Paris, 1958, p. 1068.

(42) *AN*, C 345, pl. 1713, p. 37 (j'ai souligné). Cf. aussi C. 343, pl. 1679, p. 19 : « Législateurs, la section de l'Unité soutiendra l'énergie qu'elle a montré dans les premiers jours de la Révolution et depuis le 9 Thermidor. »

(43) N° 92, du 6 prairial. Cf. aussi *Narrat.*, n° 137, et « Dialogue entre un Sans-culotte et un Muscadin », *Quot.*, n° 97.

(44) Section de l'Homme-Armé, de la République, *AN*, C 343, pl. 1683, pp. 35, 39.

(45) N° 127, 23 prairial.

A la Constitution prochaine du peuple français. — Puisse-t-elle être également éloignée du royalisme et de la sans-culotterie (46).

*
* *

En Prairial, le discours sur l'événement fonctionne avec une terrible efficacité, non seulement pour justifier la répression contre les Montagnards et les anciens Jacobins et sans-culottes, mais aussi pour écarter définitivement le « code anarchique » de 93, en réactivant les images obsessionnelles de la Terreur et du désordre. L'événement suscite un processus d'actualisation du discours anti-terroriste, qui ne peut masquer la profonde fracture sociale. La mémoire collective ne retiendra de cette journée populaire que le déchaînement de violence et le rituel de la tête coupée empalée sur une pique. Le petit peuple révolutionnaire a farouchement perdu la partie durant ces *fatales journées* (Clauzel). Prairial inaugure une nouvelle lecture de la Révolution, avec la véritable mise à mort symbolique du mouvement populaire.

« Les hommes du deux septembre et du trente-un may se sont encore une fois armés contre la représentation nationale ; le Peuple secondant votre énergie s'est levé, il les a terrassés » (47).

Les foules qui ont envahi la Convention n'avaient pas, comme en 93, de porte-parole capables de traduire en termes politiques leur revendication sociale. La journée s'est épuisée en un violent face à face entre le peuple insurgé et les thermidoriens, impatients d'en finir enfin avec 93. L'assimilation de la *journée populaire* au complot d'une *minorité factieuse*, aboutit à l'exclusion du peuple du champ politique et à l'oubli ce qui l'avait provoquée : à l'oubli de la misère des masses populaires, qui paient d'un surcroît de souffrance morale l'abandon du principe de liberté réciproque qui avait présidé à leur intégration à l'*espace public*.

Terminer la Révolution et garantir la paix et la tranquillité publiques par une bonne constitution, à la fin de l'an III cette opinion est assez largement partagée et les événements de Prairial ont contribué à la faire accepter. Mais l'aspiration à la paix ne peut dissimuler le discours de la contrainte. L'accord se fait aussi sur la nécessité de la répression pour rétablir l'ordre public, un ordre qui n'est pas neutre et se fait au profit des gens au pouvoir, au même titre que l'exclusion. Surveiller, punir, ces journées populaires posent le problème plus général des règles dans le traitement des conflits sociaux. En Prairial toute norme s'efface devant la passion de vengeance.

Le 4 prairial, le faubourg Antoine lançait un défi insensé à la ville,

(46) *Narrat.*, n° 144.

(47) Section du Mont-Blanc, *AN*, C 343, pl. 1677, p. 10.

affirmant à l'endroit même où était tombée la Bastille, son « droit à la colère ». Figure emblématique de la différence, la tête crépue du charron noir Guillaume Delorme, « face de bronze illuminée d'un fauve sourire », s'affichait en parade sur la barricade qui coupait l'entrée du faubourg (48). Il y avait en lui quelque chose d'Hercule.

Raymonde MONNIER
C.N.R.S. Paris

(48) J. CLARÉTIE, *Les derniers Montagnards*, Paris, 1868, p. 208. R. MONNIER, *Le Faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des Études Robespierristes, 1981, p. 144.